

ATTESTATION



Intrant approuvé pour l'agriculture biologique

**Pour intrants en conformité avec les Systèmes de production biologique, principes généraux et normes de gestion ET Liste des substances permises
CAN/CGSB 32.310 et CAN/CGSB 32.311**

Référence d'attestation : **208980-C-2024-05-22**

Nombre de produits : **13**

Cette attestation est émise au manufacturier suivant:

Solvet

7226 107 AVE SE

Calgary, T2C 5N6, Alberta,

Code client : 208980

Ecocert Canada confirme après inspection que les produits listés en annexe sont conformes au **CAN/CGSB 32.310 et 32.311**, dans la mesure où les restrictions listées en annexe sont rencontrées.

Date d'émission : 22 mai 2024

Date d'expiration : 26 mars 2025

Sébastien Houle
Directeur Général

Ce document est la propriété d'Ecocert. Il doit être retourné sur demande.

Seul l'original est considéré valide jusqu'à la date d'expiration.

Ce document devient invalide à la réception d'un avis d'annulation du contrat.

Les opérateurs biologiques doivent toujours vérifier auprès de leur certificateur avant d'utiliser les intrants.

ANNEXE



Intrant approuvé
pour l'agriculture
biologique

Solvet

7226 107 AVE SE
Calgary, T2C 5N6, Alberta,

Code client : 208980

Ecocert Canada confirme après inspection que les produits suivants sont conformes au **CAN/CGSB 32.310**
et 32.311, dans la mesure où les restrictions sont rencontrées.

Intrant(s)	Section applicable CAN-CGSB 32.311	Restriction	Marque de commerce
AVL Electrolyte Concentrate solution	5.3 - Produits de soins de santé et auxiliaires de la production animale	L'utilisation des produits vétérinaires doit être fait en conformité avec la section 6.6 – Soins de santé des animaux d'élevage de CAN/CGSB-32.310. Doivent être utilisées conformément aux spécifications figurant sur les étiquettes.	Solvet
AVL Electrolyte Powder	5.3 - Produits de soins de santé et auxiliaires de la production animale	L'utilisation des produits vétérinaires doit être fait en conformité avec la section 6.6 – Soins de santé des animaux d'élevage de CAN/CGSB-32.310. Doivent être utilisées conformément aux spécifications figurant sur les étiquettes.	Solvet
AVL Electrolyte Powder HE	5.3 - Produits de soins de santé et auxiliaires de la production animale	L'utilisation des produits vétérinaires doit être fait en conformité avec la section 6.6 – Soins de santé des animaux d'élevage de CAN/CGSB-32.310. Doivent être utilisées conformément aux spécifications figurant sur les étiquettes.	Solvet
AVL Rumen RX Powder	5.3 - Produits de soins de santé et auxiliaires de la production animale	L'utilisation des produits vétérinaires doit être fait en conformité avec la section 6.6 – Soins de santé des animaux d'élevage de CAN/CGSB-32.310. Doivent être utilisées conformément aux spécifications figurant sur les étiquettes.	Solvet

ANNEXE



Intrant approuvé
pour l'agriculture
biologique

Solvet

7226 107 AVE SE
Calgary, T2C 5N6, Alberta,

Code client :208980

Bloat-Lax	5.3 - Produits de soins de santé et auxiliaires de la production animale	L'utilisation des produits vétérinaires doit être fait en conformité avec la section 6.6 – Soins de santé des animaux d'élevage de CAN/CGSB-32.310. Doivent être utilisées conformément aux spécifications figurant sur les étiquettes.	Solvet
CAL-BOOST	5.3 - Produits de soins de santé et auxiliaires de la production animale	L'utilisation des produits vétérinaires doit être fait en conformité avec la section 6.6 – Soins de santé des animaux d'élevage de CAN/CGSB-32.310. Doivent être utilisées conformément aux spécifications figurant sur les étiquettes.	Solvet
CHARCOAL-KAOLIN ORAL PASTE	5.3 - Produits de soins de santé et auxiliaires de la production animale	L'utilisation des produits vétérinaires doit être fait en conformité avec la section 6.6 – Soins de santé des animaux d'élevage de CAN/CGSB-32.310. Doivent être utilisées conformément aux spécifications figurant sur les étiquettes.	Solvet
Copper Hoof Treatment	5.3 - Produits de soins de santé et auxiliaires de la production animale	L'utilisation des produits vétérinaires doit être fait en conformité avec la section 6.6 – Soins de santé des animaux d'élevage de CAN/CGSB-32.310. Doivent être utilisées conformément aux spécifications figurant sur les étiquettes. Pour usage externe seulement	Solvet
Kaolin-Pectin Oral Suspension	5.3 - Produits de soins de santé et auxiliaires de la production animale	L'utilisation des produits vétérinaires doit être fait en conformité avec la section 6.6 – Soins de santé des animaux d'élevage de CAN/CGSB-32.310. Doivent être utilisées conformément aux spécifications figurant sur les étiquettes.	Solvet

ANNEXE



Intrant approuvé pour l'agriculture biologique

Solvet

7226 107 AVE SE
Calgary, T2C 5N6, Alberta,

Code client : 208980

MELOXICAM ORAL SUSPENSION, USP	5.3 - Produits de soins de santé et auxiliaires de la production animale	La préférence doit être accordée aux solutions de remplacement non synthétiques. Pour réduire l'inflammation. Voir 6.6.4 c) 2) de la norme CAN/CGSB-32.310. Pas de retrait autre que celui sur l'étiquette	Solvet
Phos-K-Boost Boluses	5.3 - Produits de soins de santé et auxiliaires de la production animale	L'utilisation des produits vétérinaires doit être fait en conformité avec la section 6.6 – Soins de santé des animaux d'élevage de CAN/CGSB-32.310. Doivent être utilisées conformément aux spécifications figurant sur les étiquettes.	Solvet
Vitaferst-Care Oral Suspension	5.3 - Produits de soins de santé et auxiliaires de la production animale	L'utilisation des produits vétérinaires doit être fait en conformité avec la section 6.6 – Soins de santé des animaux d'élevage de CAN/CGSB-32.310. Doivent être utilisées conformément aux spécifications figurant sur les étiquettes.	Solvet

Cette annexe n'est pas valide sans l'Attestation Ecocert.

Les opérateurs biologiques doivent toujours vérifier auprès de leur certificateur avant d'utiliser les intrants.